



## Réglementation des hôtels 2 étoiles

Par **moze**, le **23/08/2012** à **14:14**

Bonjour,  
J'ai retenu par téléphone une chambre dans un hôtel 2 étoiles à Mimizan avec deux lits jumeaux. Lors de ma venue, on m'a octroyée une chambre de très petite taille ( 4 m2 salle de douche comprise ) pour 2 personnes sans fenêtre avec un petit puits de jour non accessible comportant un store de couleur beige donc non occlusant. Le prix de " ce placard " est le même que pour les chambres nettement plus grandes avec fenêtres. L'hôtelier m'a dit qu'il avait le droit de pratiquer ce prix, est-ce normal?, que puis-je faire?  
Cordialement. Mme Moze